



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE DES CANDIDATS POUR LE 1^{ER} TOUR DES ELECTIONS LEGISLATIVES 2022 DANS LES PYRENEES-ATLANTIQUES

à Pau, le 20 mai 2022

Les déclarations de candidatures au 1^{er} tour des élections législatives des 12 et 19 juin 2022 ont été enregistrées entre le lundi 16 mai 2022 à 9h00 et le vendredi 20 mai 2022 à 18h00.

Il a été vérifié par les services de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques que le contenu des déclarations de candidatures est conforme aux prescriptions du code électoral et que les candidats ainsi que leurs remplaçants remplissent les conditions d'éligibilité fixées par le code.

Un tirage au sort a été effectué ce vendredi 20 mai 2022 à partir de 18h30 en préfecture pour déterminer l'ordre des candidats sur les panneaux d'affichage et dans les bureaux de vote.

La campagne électorale en vue du premier tour de scrutin est ouverte le lundi 30 mai 2022 à zéro heure et s'achève le vendredi 10 juin 2022 à minuit.

Les documents électoraux seront adressés par pli postal aux électeurs avant chaque tour de scrutin, pour les candidats ayant fait le choix de recourir aux services de la commission de propagande.

Vous trouverez, en annexe, la liste provisoire des candidats au 1^{er} tour des élections législatives par circonscription et par ordre d'attribution des panneaux d'affichage, dans l'attente de l'épuisement des délais de recours et des éventuels récépissés définitifs qui restent à délivrer.

La liste officielle des candidats sera fixée par arrêté préfectoral au plus tard le vendredi 27 mai 2022 à 18h00.

Les nuances des candidats seront publiées sur le site internet du ministère de l'Intérieur dans la journée du lundi 23 mai 2022:

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/resultats/resultats-en-direct>

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :

Tel : 06 15 20 31 38

Mél : pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64

